



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que **les inscriptions** pour les anciens et nouveaux adhérents auront lieu à la salle de judo le **Mardi 07 septembre 2021 de 17h00 à 20h00**  
La reprise des cours sur le tapis aura lieu le **jeudi 09 septembre 2021**.

#### **HORAIRE DES COURS DE JUDO ET DE JU-JITSU :**

ÉVEIL JUDO (enfants nés en 2017 et 2016)	Mardi 17h00-17h50
PRÉ-POUSSINS (enfants nés en 2015 ... 2014)	Mardi 18h00-18h50 et Jeudi 18h00-18h50
POUSSINS / MINIMES (enfants nés en 2013 ... 2009)	Mardi 19h00-19h50 et Jeudi 19h00-19h50
ADULTES JUDO - JU-JITSU - TAÏSO à partir de 2008	Mardi 20h00-21h30 et Jeudi 20h00-21h00

**ATTENTION :** Il est toujours possible, si le créneau horaire qui vous est proposé vous pose un problème, de **l'adapter avec l'accord du professeur**.

#### **DOSSIER D'INSCRIPTION :**

- Fiche d'inscription remplie et signée
- 1 photo (sur la fiche d'inscription)
- 3 enveloppes timbrées à l'adresse de l'enfant
- Fiche de renseignement médicale
- Attestation CAF du **quotient familial d'Août** (réduction importante si QF inférieur à 600 €)

**IMPORTANT :** NOS SUBVENTIONS ÉTANT LIMITÉES, NOUS TRAITERONS LES DOSSIERS COMPLETS PAR ORDRE D'ARRIVÉE

#### **TARIF DE BASE DES COURS :**

- A partir de 50€00 en fonction de votre quotient familial
- La cotisation payée pour la saison 2020/2021 inclut la cotisation 2021/2022.

Pour **les enfants débutants** 2 séances d'essai sont possibles. Pour un essai d'un mois, la participation est De 40 € (licence), déductible sur le prix de l'année.

- Le paiement s'effectue **pour la durée totale de la saison** avec des facilités de paiement en plusieurs mensualités (**chèques à donner à l'inscription à l'ordre de l' E.J.J.J.N**). A voir avec le Bureau.
- Pour une raison d'assurance, nous vous rappelons que l'adhérent doit impérativement être à jour de **son dossier d'inscription** et de **ses cotisations** avant de monter sur le tapis de judo.

Le **PASS SANITAIRE** est exigible depuis le 9 août pour les personnes de plus de 18 ans pour entrer dans le gymnase et la salle de judo Jean Bart. Il ne sera obligatoire pour les plus de 12 ans qu'à partir du 30 septembre.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée sportive.